

P.P.R. approuvé  
Le : 10 JAN. 2007

## COMMUNE DE ORE

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

- 1 Numéro de zone
- Zones directement exposées aux risques**
  - zones à risque fort, moyen et champs d'expansion de crue
  - zones à risque faible
- Zones non directement exposées aux risques
- Limite du PPR

Echelle : 1 / 5 000

Commune classée en zone 1a de sismicité faible

DOCUMENT APPROUVE

